

FOURRIÈRE ANIMALE

CAPTURE ET MISE EN FOURRIÈRE

La société « SACPA », prestataire d'Agglopolys, est chargée de récupérer les animaux errants sur la voie publique (les chats uniquement s'ils sont blessés) ainsi que les cadavres d'animaux morts sur la voie publique. Les animaux sont pris en charge et placés à la fourrière animale qui se situe à l'adresse suivante :

FOURRIÈRE ANIMALE

Rue des Prés d'Amont
41 000 BLOIS

(enceinte de la déchetterie Blois Sud, près du lycée horticole)

POUR TOUTE INTERVENTION

- Contacter votre mairie qui sollicitera directement le prestataire, la société SACPA.
- A défaut, contacter Agglopolys : 02 54 90 35 35
- Et en cas d'urgence la Gendarmerie ou la Police Nationale

HORAIRES DE RESTITUTION DES ANIMAUX À LEURS PROPRIÉTAIRES

- Sur rendez-vous,
 - du lundi au vendredi de 9h à 10h et de 16h30 à 17h30
 - le samedi de 9h à 10h
- Fourrière fermée le dimanche et les jours fériés

FRAIS IMPUTABLES AU PROPRIÉTAIRE OU AU DÉTENTEUR DE L'ANIMAL*

- Capture et conduite de l'animal à la fourrière : 50,18 € (frais doublés dès la 2^e capture)
- Majoration nuit, week-end et jour férié : 25,10 €
- Garde en fourrière par jour et par animal : 25,10 €
- Identification éventuelle : 57,78 €
- Frais de vétérinaire éventuels (soins, etc...), en supplément

**Prix 2020, révisables tous les ans*